



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-34901>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **24-34901**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 200072460000013

Ville : Béthune cédex

Code postal : 62411

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 62

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics596280.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>

Identifiant interne de la consultation : 24032

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Adresse mail du contact : contact@bethunebruay.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 321615000

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Lettre de candidature précisant les éventuels cotraitants (formulaire DC1 à jour) ou contenu identique sur papier libre ; Dans le cas où l'entreprise ne fournirait pas les formulaires DC1 et DC2, une déclaration sur l'honneur certifiant n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique et être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ; Qualité selon laquelle le candidat agit : agent, courtier, mutuelle. S'il intervient en qualité de courtier, il devra fournir une copie du mandat pour agir au nom de la (les) compagnie (s) qu'il a saisie et l'étendue de celui-ci ; Compagnie qui effectue la proposition et son

engagement de souscription ainsi que son habilitation obtenue auprès de l'organisme d'autorité de contrôle (ACPR ou son équivalent). Cette disposition ne concerne pas les intermédiaires d'assurance ; Attestation de responsabilité civile et de garantie financière en cours de validité ; Attestation d'inscription à l'ORIAS, cette disposition concerne les intermédiaires d'assurance.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renseignements permettant d'évaluer les capacités financières du candidat (formulaire DC2 à jour), ces renseignements devront préciser le chiffre d'affaires des 3 dernières années ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles et techniques du candidat (formulaire DC2 à jour), ces renseignements devront préciser les moyens techniques et humains, la qualification du candidat et éventuellement les certifications obtenues. La preuve de la capacité du candidat pourra être apportée par tout moyen, notamment des certificats d'identité professionnelle et des références de prestations attestant la compétence du candidat dans le domaine souhaité (pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, la preuve de leur capacité professionnelle, technique et financière peut être apportée par tout moyen, la structure candidate pouvant se prévaloir des références détenues en propre par ses personnels).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 24/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique (50%) ; Prix (40%) ; Assistance technique (10%)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Assurances dommages ouvrage et garanties diverses - Travaux de réhabilitation de la piscine d'Hersin-Coupigny

Code CPV principal - Descripteur principal : 66515000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Assurances dommages ouvrage et garanties diverses - Travaux de réhabilitation de la piscine d'Hersin-Coupigny

Lieu principal d'exécution du marché : Piscine communautaire d'Hersin-Coupigny - 28 rue Lavoisier - 62530 HERSIN-COUPIGNY

Durée du marché (en mois) : 140

Valeur estimée (H.T.) : 140000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Lot 1 - Assurance "Dommages ouvrage"

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 66515000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 110000 euros

Lieu d'exécution du lot : Piscine communautaire d'Hersin-Coupigny - 28 rue Lavoisier - 62530 HERSIN-COUPIGNY

- **Description du lot** : Lot 2 - Assurance "Tous risques chantier"

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 66513200

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 30000 euros

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique. Les plis adressés par voie électronique seront adressés à l'adresse suivante : <https://marchespublics596280.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome> Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La signature des documents n'est pas obligatoire au stade de la remise des plis. Elle ne sera exigée que de l'attributaire. Pour connaître les modalités précises du dépôt d'un pli électronique, il convient de reporter aux 5, 6 et 8 du règlement de la consultation. Ce dernier, ainsi que l'ensemble du DCE, sont téléchargeables sur le profil d'acheteur, à l'adresse suivante : <https://marchespublics596280.fr> Une fois connecté à cet espace, il faut renseigner le numéro de la consultation (24032) dans l'onglet de recherche: consultation. Conformément à la législation française, les séances d'ouverture des plis ne sont pas publiques. Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-Le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil acheteur. La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaire Dc1 et Dc2, soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). Numéro de la consultation : 24032. Instance chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Lille 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039 59014 LILLE Tél : 0359542342 télécopie : 0359542445 Courriel :greffe.ta-lille@juradm.fr. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Lille 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039 59014 Lille Tél : 0359542342 Télécopie : 0359542445 courriel: greffe.talille@juradm.fr Service de médiation: Comité consultatif de règlement amiable des litiges 1 rue du préfet Erignac 54038 Nancy Cedex Tél : 0383342565 Courriel : caroline.page@meurthe-et-moselle. gouv.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/03/2024